



**MINISTRE DES MINES**

*Le Ministre*

**ARRETE MINISTERIEL N° 0096 /CAB.MIN/MINES/01/2011 DU 26 MAR 2011**  
**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGEE**  
**DE L'EXAMEN DES MODALITES DE LA MISE EN PLACE**  
**D'UN FONDS MINIER**  
**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

---

Vu la Constitution, spécialement son article 93 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères spécialement son article 1<sup>er</sup> B point 25 ;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres ;

Vu l'Arrête Ministériel n° 0095/CAB.MIN/MINES/01/2011 du 26 mars 2011 portant création de la Commission chargée de l'examen des modalités de la mise en place d'un Fonds Minier en République Démocratique du Congo ;

Considérant la nécessité de procéder à la nomination des membres de ladite Commission ;

Vu l'urgence ;



## **ARRETE :**

### **Article 1:**

Sont nommés membres de la Commission chargée de l'examen des modalités de la mise en place d'un Fonds Minier en République Démocratique du Congo, les personnes dont les noms suivent :

1. Madame Chantal LEMBO BASHIZI, Déléguée du CAMI
2. Madame Annicha BUALANKAY, Déléguée du Cabinet du Ministre des Mines
3. Monsieur MOKEMO NGAMOBA, Délégué du Cabinet du Ministre des Mines
4. Monsieur MBUYAMBA NDIANYAMA, Délégué du Secrétariat Général des Mines
5. Monsieur KUSU KAMBONGO, Délégué du Secrétariat Général des Mines
6. Monsieur EBOUTA MOKESE, Délégué du CAMI
7. Monsieur Bienvenu LIZIEBI, Délégué du CAMI
8. Monsieur Jeannot MUANGALA NAMUANDA, Délégué du CEEC
9. Monsieur IMILI MTAONA, Délégué du CEEC
10. Monsieur MUDIANGU Freddy, Délégué du SAESSCAM
11. Monsieur John LUNGI LUHANGA, Délégué du SAESSCAM
12. Monsieur Jules KABONGO, Délégué de PROMINES
13. Monsieur KALAMBAY MPINGA, Délégué de PROMINES
14. Monsieur KABULO MBODJA, Délégué de la CTCPM
15. Madame Mira MUPEPELE, Déléguée de la CTCPM.

### **Article 2**

Le Directeur de Cabinet du Ministre des Mines est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 26 MAR 2016

**Martin KABWELULU**